

825 diplômes fédéraux délivrés

Depuis l'approbation du premier Règlement d'examen en 2015, l'OrTra TC a pu délivrer 825 diplômes fédéraux (DF), et ce, soit après un Examen Professionnel Supérieur (EPS) passé avec succès, soit sous la forme d'une remise a posteriori.

Le graphique ci-dessous montre la répartition des 825 diplômes fédéraux selon les méthodes de la Thérapie Complémentaire (état au 07.05. 2019). Viendront s'y ajouter ces prochaines semaines environ 150 diplômes délivrés a posteriori aux kinésiothérapeutes qui ont suivi avec succès la passerelle il y a des années et qui ont obtenu le diplôme de branche. Avec la remise des diplômes qui se fera après la session d'examen de mai 2019, nous franchirons donc bientôt la barre des 1000 diplômés.

Dans certaines méthodes, le nombre de suppléments établis (suppléments au diplôme fédéral avec mention de la méthode) est légèrement plus élevé que celui des DF. Jusqu'à trois méthodes TC différentes peuvent être pratiquées dans le cadre d'un même diplôme. Les suppléments ne sont pas indiqués dans le graphique ci-dessous.

Il convient de relever le point suivant: les titulaires d'un diplôme fédéral, qui ont suivi une formation dans une deuxième, voire même une troisième méthode, peuvent faire l'objet d'une Procédure d'Equivalence simplifiée auprès de l'OrTra TC, et ne doivent donc pas passer une nouvelle fois un EPS. Plus d'informations à ce propos dans la prochaine Newsletter de l'OrTra TC.

Thérapeutes Complémentaires avec diplôme fédéral selon des méthodes de la TC

